

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 2 (1908-1909)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Vie Musicale

Organe officiel de l'Association des musiciens suisses, pour la Suisse romande.

SOMMAIRE :

Paul Dupin (suite et fin), ROMAIN ROLLAND. — *Elektra* de Rich. Strauss (1^{re} représentation, à Dresde), PIERRE LALO. — La musique en Suisse : Suisse romande ; Suisse allemande. — La musique à l'Etranger : Allemagne, MARCEL MONTANDON ; Italie, IPPOLITO VALETTA. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Calendrier musical.

Paul Dupin

(SUITE ET FIN)

Dans ces tristes années, jamais le son d'un instrument ne venait frapper ses oreilles, sauf quelque accordéon d'ivrogne, ou quelque cornet à piston rouillé.

— « Et pourtant, dit-il, dois-je maudire ces années ? Je leur dois des heures sublimes, quand — (deux samedis sur trois, pour le moins), — rentré malade au logis, à bout de force et de volonté, je m'alitais jusqu'au lundi matin, brûlé de fièvre, tenaillé par les névralgies ; je considérais de mon lit la campagne si calme, la grande plaine où paissaient douze ou quinze petites vaches bretonnes, tandis qu'au loin se mêlaient au bruit des feuilles les harmoniques des cloches de la cathédrale. Alors, j'avais le cœur et la tête pleins de musique, et j'écrivais, avec la sensation de fraîcheur passant sur mes souffrances, que doit éprouver le voyageur se reposant près d'une source... Je leur dois, à ces années, de ne plus considérer comme un malheur les maux physiques, et de ne m'alarmer que des minutes, des jours, des mois, où défense m'est faite par la vie contraire d'écrire de la musique. Je leur dois enfin d'avoir pris l'habitude de penser beaucoup avant d'écrire, et de noter très vite, n'importe où, par exemple dans le train que je prends quatre fois par jour pour me rendre au bureau. J'y ai composé sur quatre à cinq cents feuilles volantes presque toute ma partition de *Marcelle*... — Et puis, ajoute-t-il, au moins là où j'étais, dans mon usine, je me sentais à l'abri des hommes de loi, qui plusieurs fois à Paris étaient venus pour jeter mes meubles aux quatre vents des enchères après saisie. »

Vint un moment où ce misérable abri même lui manqua. Aux diverses causes de défaveur que lui valaient auprès des chefs sa musique et sa fierté de caractère, se joignirent des causes politiques : — (c'était alors l'affaire Dreyfus). En 1896, il retomba au rang d'aide de contremaître (employé d'atelier) aux usines de Levallois. Il donna sa démission. Et cette fois, c'eût été la fin, si des